

JMG 4

Société à responsabilité limitée
Au capital de 50.000 euros
Siège social : 5 rue du Champ Jacquet
35000 RENNES

983 284 696 RCS RENNES

(ci-après désignée la « **Société** »)

* * * * *

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

La soussignée

La société HOLDOZ
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 5 rue du Champ Jacquet 35000 RENNES
Immatriculation : 511 646 200 RCS RENNES
Représentée par M. David ÖZDEMİR en qualité de gérant

Propriétaire de la totalité des 50.000 parts composant le capital social de la Société,

Associée unique de ladite Société,

En la présence de M. David ÖZDEMİR, en qualité de Gérant de la Société,

Connaissance prise de l'ordre du jour suivant :

- **Modification de la dénomination sociale de la Société et modifications corrélatives des statuts**
- **Pouvoirs à donner**

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associée unique,

Connaissance prise de l'exposé de la Gérance,

Décide d'adopter, à compter de ce jour inclusivement, la nouvelle dénomination sociale suivante :

9 PSTA

Décide, en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

« **ARTICLE 3 – DENOMINATION SOCIALE**

*La dénomination de la Société est : **9 PSTA.** »*

La suite de l'article demeure inchangée.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique **donne** tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

* * * * *

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions de l'associée unique sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par l'associée unique sera conservé dans les archives sociales.

A cet effet, un original des présentes est remis à la Gérance qui le reconnaît.

Mention relative à la signature électronique (DocuSign)

Les soussignés requièrent du rédacteur des présentes que le présent acte soit signé **par voie de signature électronique via l'application logicielle « DocuSign »** en application des articles 1366 et suivants du Code civil.

Les soussignés se dispensent réciproquement et dispensent le rédacteur des présentes d'établir un exemplaire original du présent acte par signataire.

En conséquence, il est reconnu et pleinement accepté par chaque soussigné que :

- L'existence, l'origine, la réception, la consistance et l'intégrité du présent acte seront pleinement et suffisamment établies à l'égard de chaque signataire par la transmission électronique de celui-ci à l'ensemble des signataires.
- Le présent acte aura date certaine et entrera en vigueur à la date de signature par le dernier en date des signataires.

L'ASSOCIEE UNIQUE	SIGNATURE
La société HOLDOZ Représentée par Monsieur David ÖZDEMİR	Signé par : David ÖZDEMİR F33B0BD3C33E46B... 21-02-2025 09:27:43 CET
LE GERANT	SIGNATURE
Monsieur David ÖZDEMİR	Signé par : David ÖZDEMİR F33B0BD3C33E46B... 21-02-2025 09:27:43 CET